

LE 4 PAGES du rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets du Pays Voironnais en 2019

Ce document est une synthèse du rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets disponible dans sa version complète sur notre site internet : <http://www.paysvoironnais.com/>

EDITORIAL

3 axes stratégiques de la gestion des déchets du Pays Voironnais :

- 1/ Agir sur la prévention des déchets, c'est-à-dire réduire les déchets en quantité et en nocivité
- 2/ Renforcer le tri à la source, moyen le plus efficace pour augmenter les quantités recyclées
- 3/ Regrouper sur un même site un ensemble complet et intégré d'activités de tri et de valorisation (Site écologique de La Buisse)

2019... en quelques chiffres :

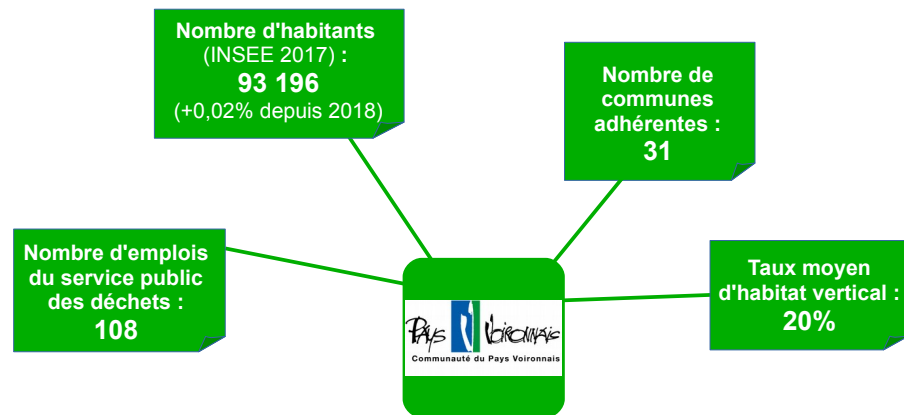
Production de déchets en légère hausse de +1,2%, restant en dessous du seuil de 60 000 t/an pour la 7ème année consécutive !

55,2% en valorisation matière dont 35% en recyclage et 20,2% en compostage
42,4% en valorisation énergétique
2,4% en enfouissement

Les faits marquants de l'année :

- Élaboration et mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et signature d'un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC)
- Préparation de la simplification du geste de tri et de l'adaptation de la collecte
- Développement des points de regroupement en conteneurs aériens ou (semi-)enterrés
- Poursuite de la démarche d'optimisation de la collecte et de suppression des points noirs
- Poursuite de la démarche de modernisation et de sécurisation des déchèteries
- Poursuite de la réflexion sur les déchèteries professionnelles
- Révision des règlements de collecte et de déchèterie
- Préparation de la mutation du Site écologique
- Démarche de mutualisation inter-territoriale des outils de tri et de traitement sur le bassin Sud-Isère

1 Identité du Pays Voironnais



La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais exerce les compétences collecte et traitement des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire. Ces compétences sont mises en œuvre par le Service Gestion des déchets (en régie) selon des activités étroitement liées :

- La prévention et le tri
- La collecte
- Les déchèteries
- La gestion des relations aux usagers
- Le traitement des déchets

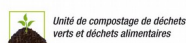
Patrick CHOLAT est le Vice-président à la prévention et la gestion des déchets du Pays Voironnais depuis 2017 (mandat 2014 – 2020).

2 Les installations de gestion des déchets de la collectivité

Le Site écologique de La Buisse comporte :

- Une ressourcerie qui vend des objets en bon état apportés par les habitants
- Une unité de compostage de déchets verts
- Une unité de compostage de déchets alimentaires
- Un centre de tri des emballages recyclables et de transit des cartons bruns, des papiers et du verre
- Un quai de transfert des ordures ménagères résiduelles qui sont reconditionnées en semi-remorque pour un traitement dans l'Unité d'Incinération et de Valorisation Énergétique d'Athanas

Le territoire du Pays Voironnais dispose en outre d'un réseau de 8 déchèteries.



③ Prévention des déchets

La **prévention des déchets** concerne l'ensemble des actions situées avant l'abandon ou la prise en charge des déchets par la collectivité qui permet de réduire leur quantité et / ou leur nocivité, avant le geste de tri. Dans la suite du **Programme Local de Prévention (PLP)** mené en lien avec l'ADEME de 2011 à 2015 et dans le cadre du dispositif **Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG) qui s'est clôturé en 2019**, différentes actions ont été menées :

1/ Promotion du TZDZG à destination des citoyens : prévention et tri des déchets ménagers

- > Sensibilisation du grand public et des scolaires : animation de 31 stands (1 989 personnes sensibilisées), organisation de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (15 événements, 23 partenaires, 590 personnes sensibilisées)...
- > La Ressourcerie, promotion du réemploi : hausse des ventes en poids (399 t, +14%) et des recettes de ventes (522 K€, +11%), mise en œuvre d'un nouveau marché de gestion de la Ressourcerie, montée en puissance du Repair'Café (29 ateliers)...
- > Promotion des couches lavables auprès des particuliers (10 ateliers, 105 personnes sensibilisées, 52 prêts de kits) et des professionnels (formations, 73 personnes sensibilisées)

2/ Promotion du TZDZG à destination des entreprises et collectivités : prévention et gestion des déchets professionnels

- > Promotion de l'exemplarité de la collectivité : témoignages, renforcement de l'utilisation des produits ménagers naturels...
- > Mise à disposition de matériels : poubelles de tri nomades (37 prêts) et bacs de collecte (136 prêts) pour les événements et manifestations éco-exemplaires, Pack Eco-événement (50 755 gobelets prêtés)...
- > Accompagnement des collectivités vers l'éco-exemplarité : 9 structures publiques concernées
- > Actions avec les entreprises : partenariat avec le programme « Écologie Industrielle et Territoriale » de Centr'Alp...

3/ Déchets organiques : prévention, collecte et traitement pour les particuliers et les professionnels

- > Promotion du (lombri-)compostage : installation de 3 sites de compostage collectifs, séances d'initiation au lombricompostage (107 participants), animation d'ateliers (32 événements, 1 464 personnes sensibilisées)...
- > Promotion du broyage et des techniques alternatives de gestion des déchets verts : démonstration sur les 8 déchèteries, poursuite du service Coccinelle Verte éco-jardin, prospection pour un nouveau service de broyage internalisé...
- > Lutte contre le gaspillage alimentaire : accompagnement de 4 restaurants scolaires, Projet Alimentaire Inter-Territorial...

4/ Démarche participative, gouvernance et promotion du ZDZG > Conférences, Défi Familles & Commerces...

Depuis 2010, les quantités de déchets ménagers et assimilés ont baissé de 12,1% (569 kg/hab en 2019), atteignant ainsi déjà la cible de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (-10% en 2020).

④ Collecte et traitement des déchets

Production totale de déchets pour la collectivité
55 518 t

Production de déchets par habitant
596 kg/hab

Ratio de refus de tri
4,3 kg/hab

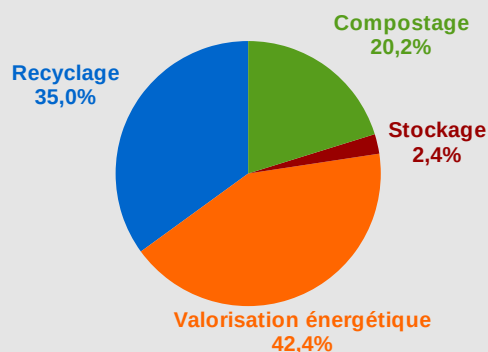
Périmètre : Ensemble des déchets produits (collectes sélectives et spéciales, déchèteries, PAV verre et apports au quai de transfert)

Sur l'année 2019, les quantités de déchets produits sur le Pays Voironnais **augmentent de 1,2%**. Cette légère hausse s'explique principalement par une hausse des déchets de déchèterie.

► Rappel de consignes

- Je vide les flaconnages sans devoir les nettoyer.
- Je laisse les couvercles et bouchons.
- Un doute ? Une question ? J'appelle le N° Vert 0 800 508 892 ou je consulte www.paysvoironnais.com.

► Où vont les déchets collectés ?



► **Taux de valorisation matière hors déchets inertes : 50,2%** (Objectif de la Loi TECV : 55% en 2020 et 65% en 2025)

Nos résultats de valorisation sont **meilleurs que les moyennes régionales en termes de valorisation matière** (moyenne en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018 : 48%) et **de valorisation énergétique** (moyenne en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018 : 25%). L'accélération de la politique de prévention, le passage en extension de consignes de tri dès 2020, ainsi que la généralisation du tri à la source des déchets alimentaires, devraient améliorer nos résultats dans les années à venir.

Type de déchets	Production en tonnes	Production en kg/hab
Ordures ménagères résiduelles	17 894	192
Emballages - Papiers - Cartons*	4 652	49,0
Déchets alimentaires	1 345	21,9**
Déchets verts	9 987	107,2
Verre	3 109	33,4
Déchèteries (hors déchets verts)	17 963	192,7
Divers (PCT, dépôts des communes au quai de transfert)	568	Non pertinent car non collectés sur tout le territoire
Total : 55 518 tonnes		

* Cartons de la collecte spéciale

** Ratio à l'habitant desservi

En 2018, le total des déchets produits était de 54 867 tonnes.

Matières recyclées
219,4 kg/hab

Réemploi
4,3 kg/hab

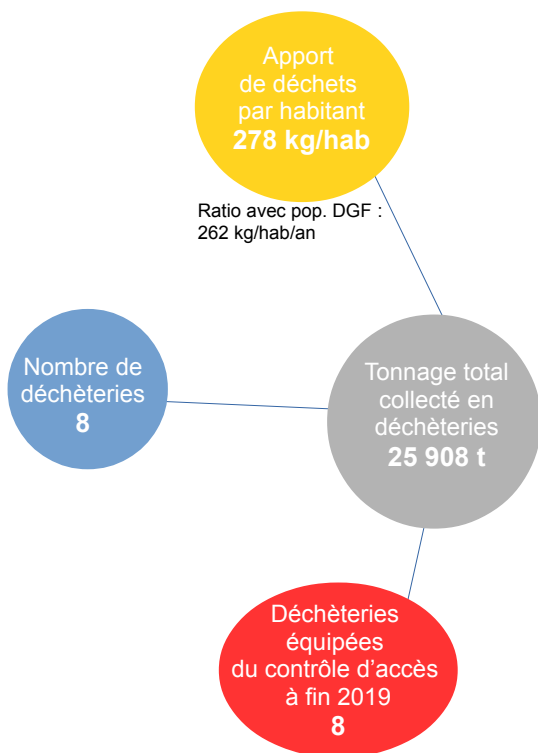
GRACE A VOS EFFORTS DE TRI

Compost produit*
131,9 kg/hab
* 49% grâce aux déchets verts de Grenoble-Alpes-Métropole

98% de vos déchets valorisés sous forme d'énergie ou de matière

5 Le réseau des déchèteries

Les habitants peuvent accéder gratuitement à l'ensemble des 8 déchèteries du Pays Voironnais. Les artisans et commerçants y accèdent à titre payant.



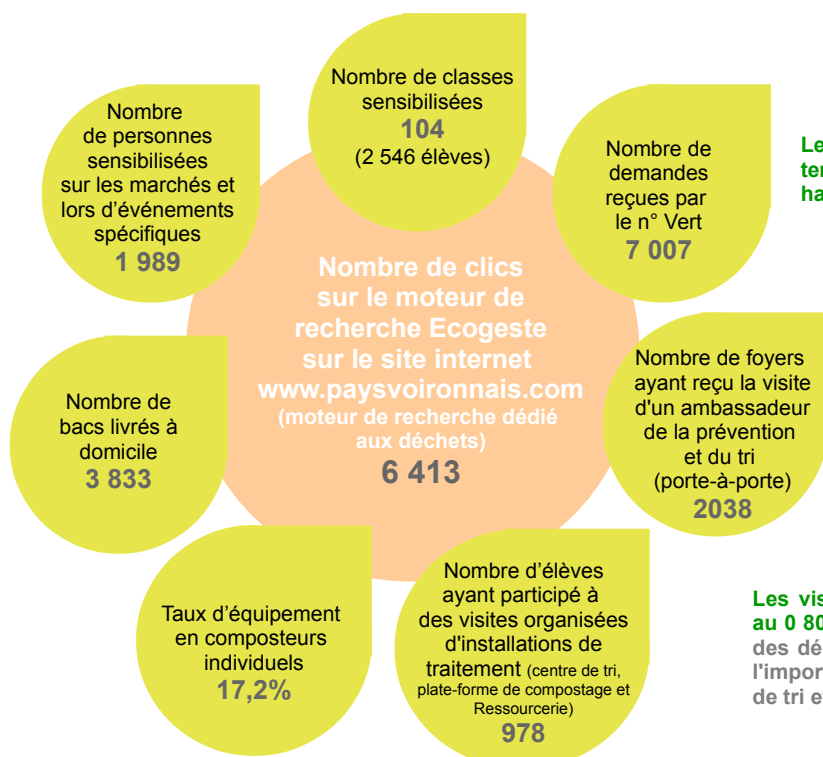
Type de déchets	Type de traitement	Production en tonnes	Production en kg/hab
Déchets verts	Compostage	7 945	85
Gravats	Réutilisation	5 463	59
Encombrants	Valorisation énergétique / Stockage	5 182	56
Bois propre et panneaux particules	Valorisation énergétique / Recyclage	2 788	30
Ferrailles et métaux non ferreux	Recyclage	1 142	12
Cartons	Recyclage	698	7
Placoplâtre	Recyclage	571	6
Papiers	Recyclage	82	1
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)	Recyclage	509	5
Textiles	Recyclage / Réemploi	117	1
Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)	Valorisation matière	998	11
Autres	Divers	410	4
Total : 25 908 tonnes			

En 2018, le total des déchets apportés en déchèteries était de 25 442 tonnes.

L'année 2019 marque **une légère hausse des tonnages de déchèteries (+1,8%)**. La quantité totale d'encombrants collectés a augmenté en 2019 (+3,9%). En 2018, une saturation inattendue des installations d'incinération de déchets avait conduit à augmenter la part d'encombrants enfouis malgré une priorisation de la valorisation énergétique. Une situation plus favorable en 2019 a de nouveau permis de privilégier la filière incinération. Les autres principales évolutions à la hausse concernent les déchets verts (+12%). Il est à noter une baisse des apports en bois (-6,6%), en placoplâtre (-10,5%), en Déchets Dangereux des Ménages (DDM, -14,7%) et en Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE, -5,9%).

Il est à noter que les quantités déposées en déchèteries dans le Pays Voironnais restent élevées au regard des résultats régionaux. Nos efforts sont donc à poursuivre !

6 Communication et sensibilisation des habitants



Les ambassadeurs de la prévention et du tri sillonnent le territoire tout au long de l'année afin de rencontrer les habitants et leur expliquer les bons gestes.

Des contrôle « qualité » ont été instaurés depuis 2008. L'objectif est de vérifier les bacs jaunes et bleus présentés à la collecte par les usagers avant leur ramassage afin d'améliorer la qualité du tri. En cas de soucis, les usagers sont contactés par le Pays Voironnais.

Les visites guidées sont ouvertes à tous sur rendez-vous au 0 800 508 892. Elles permettent de découvrir le parcours des déchets après la poubelle, et ainsi mieux appréhender l'importance des gestes et des choix de chacun en matière de tri et de prévention.

7 Les indicateurs financiers du service public

Coût global du service public de gestion des déchets
12 372 003 €HT
+5,5%
 par rapport à 2018

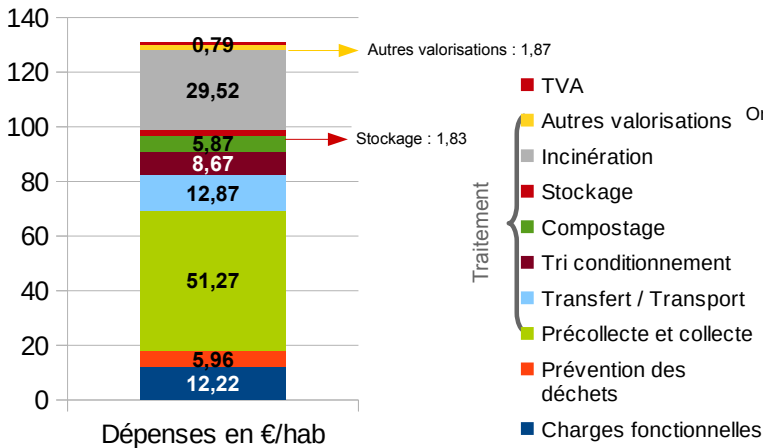
Coût moyen aidé à l'habitant
109,6 €HT
 (moyenne en Rhône-Alpes en 2018 : 79 €HT)

Le coût présenté est un **coût moyen par habitant qui diffère du coût réellement payé par l'utilisateur** (TEOM calculée en fonction de la valeur de la surface locative de l'habitation).

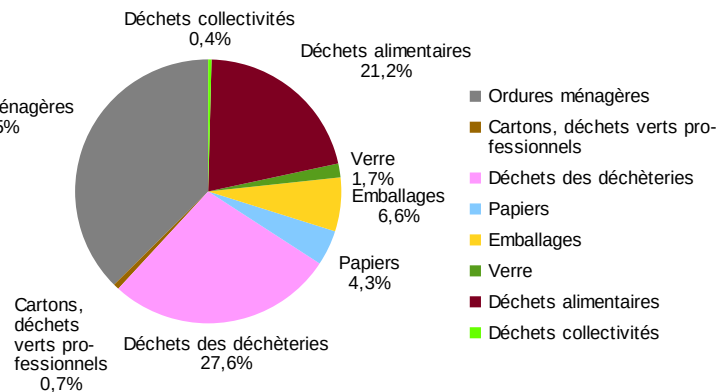
Rappel des typologies des coûts :

Coût complet HT : total des charges hors TVA (132,7 €HT/hab)
Coût aidé HT : coût complet moins les recettes de ventes des matériaux, les soutiens apportés par les organismes agréés (type Eco-Emballages) et les autres aides reçues (subventions) (109,6 €HT/hab)
Besoin en fiscalité TTC : coût aidé HT plus les charges de TVA supportées par la collectivité, moins les recettes de redevance spéciale, des dépôts en déchèteries et sur le Site écologique de La Buisse (101,9 €TTC/hab)

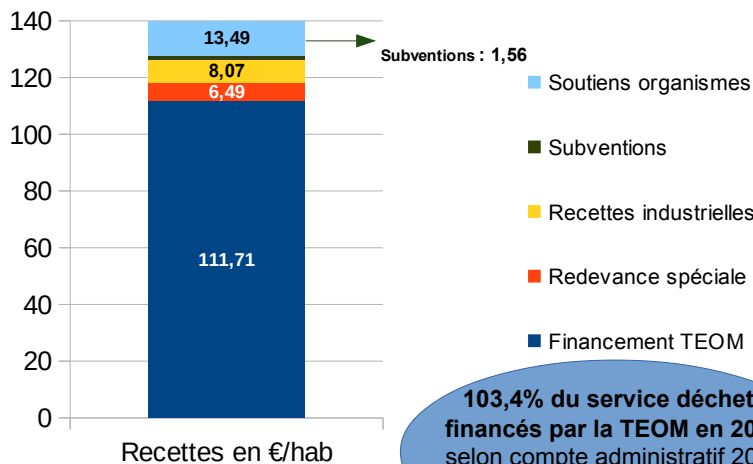
Décomposition des dépenses de gestion des déchets



Répartition du besoin en fiscalité par flux



Décomposition des recettes de gestion des déchets



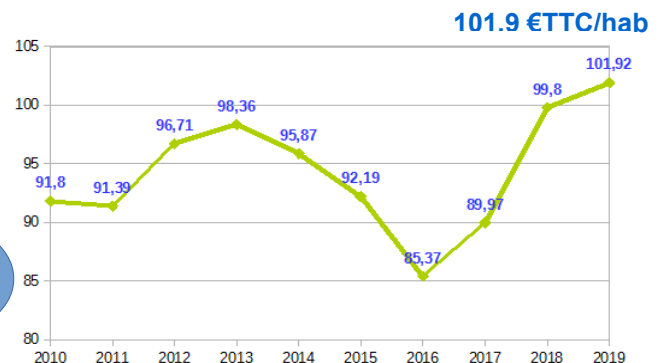
103,4% du service déchets financés par la TEOM en 2019 selon compte administratif 2019
 >>> Autonomie complète vis-à-vis du budget général

Vos gestes de tri nous permettent de couvrir 16% des dépenses de gestion des déchets.

En effet :

- La revente des matériaux et énergie représente un montant de 752 K€, soit 35% des recettes.
- Les soutiens des éco-organismes (EcoFolio, Eco-Emballages...) représentent un montant de 1 257 K€, soit 58% des recettes.

Evolution du besoin en fiscalité de la gestion des déchets ménagers



En 2019, les 3 types de coûts (coût complet, coût aidé et besoin en fiscalité) augmentent, comme en 2017 et 2018. Cette hausse globale est multifactorielle : baisse des cours de revente des matières, hausse des charges de structure, début des amortissements pour les premiers PAV installés en 2018...

Ces coûts de gestion se situent au-dessus des moyennes régionales. Ces valeurs élevées sont notamment à mettre en lien avec le niveau de service important développé sur le territoire et les bonnes performances environnementales.

Pour nous contacter :
 n° vert 0 800 508 892
 (gratuit depuis un téléphone fixe)

Projets en cours et perspectives pour 2020 :

- Démarrage du Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC) de l'ADEME
- Simplification du geste de tri (passage aux consignes de tri élargies) et adaptation de la collecte (fréquences...)
- Développement de points de regroupement en conteneurs aériens ou (semi-)enterrés
 - Poursuite de la démarche de suppression des points noirs à la collecte
 - Modernisation et sécurisation des déchèteries (schéma directeur)
 - Poursuite de la réflexion sur les déchèteries professionnelles
- Poursuite du travail sur la mutation du Site écologique de La Buisse
- Poursuite de la démarche de mutualisation intercommunale des outils de tri et de traitement sur le bassin Sud-Isère
 - Développement de la dématérialisation des services aux usagers